



CTRPN : *L'UNSA Police interpelle Monsieur le DGPN sur le temps de travail*

Lors du CTRPN du 20 octobre 2017, le Secrétaire Général de l'UNSA Police/FASMI, Philippe Capon, a interrogé Monsieur Eric Morvan, directeur général de la police nationale, sur la polémique liée à une possible remise en cause de la poursuite des travaux sur la circulaire temps de travail (11 heures de repos quotidien et 35 heures hebdomadaires), relancée récemment par la DRCPN.

Philippe Capon réaffirme que les travaux doivent continuer et qu'ils sont indispensables au respect d'un rythme physiologique et d'une vie sociale, lourdement contraints par les impératifs opérationnels liés à la légitime sécurité due à nos concitoyens.

La position de l'administration se doit d'être clarifiée sur ce sujet.

Sur la demande insistante de l'UNSA Police, Monsieur le DGPN nous répond :

« Les travaux sur le temps de travail continueront, c'est une «ardente obligation», et il n'est pas question de les remettre en cause au sein des services de la DGPN. »

« L'UNSA Police se satisfait de cette réponse, mais continuera à défendre ses positions lors des prochaines réunions pour la défense de tous les policiers, de toutes les directions. »

Philippe Capon - Secrétaire Général

UNSA Police, le langage de vérité !